REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE L’ALLIER

COLLECTIVITE :

## AVENANT N° ….. AU CONTRAT DU ……………

### PORTANT ATTRIBUTION DE POINTS D’INDICES MAJORES DIFFERENCIES AU 1er JUILLET 2023

**A Mme, M. ………………………………..**

***N.B. : AVENANT A PRENDRE UNIQUEMENT POUR LES AGENTS AYANT***

***UN IB ENTRE 367 ET 418***

Vu le Code Général de la Fonction Publique,

Vu le décret n° 88-145 du 15 février 1988 modifié pris pour l'application de l'article 136 de la loi du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale et relatif aux agents contractuels de la fonction publique territoriale,

Vu le décret n° 85-1148 du 24 octobre 1985 modifié relatif à la rémunération des personnels civils et militaires de l'Etat, des personnels des collectivités territoriales et des personnels des établissements publics d'hospitalisation et notamment son article 8,

Vu le décret n° 2023-519 du 28 juin 2023 portant majoration de la rémunération des personnels civils et militaires de l'Etat, des personnels des collectivités territoriales et des établissements publics d'hospitalisation,

Vu le contrat à durée déterminée *(ou indéterminée)* en date du …………. portant recrutement de Mme, M. …………….., en qualité de ………………… *(grade)* contractuel, au …. échelon, indice brut ……….., indice majoré ………., à compter du …………….,

Vu l’avenant n° ……….. en date du …………….. portant augmentation du minimum de traitement de Mme, M. ……………. **à compter du 1er Mai 2023**,

Considérant l’attribution de points d’indices majorés différenciés à compter du 1er juillet 2023 pour les agents publics occupant un emploi doté d’un indice brut compris entre le 367 et le 418,

Considérant que Mme, M. ………………… occupe un emploi doté d'un indice brut compris entre le 367 et 418 ouvrant droit à cette attribution,

# IL EST CONVENU CE QUI SUIT

**Entre Mme, M. …………………. agissant en qualité de Maire (Président) de ………………………………,**

**d’une part,**

**Et Mme, M. …………………………………, né(e) le ………… à ………………………………… (..), demeurant …………………………………., à . …………………………………**

**d’autre part,**

**Article 1er** : **A compter du 1er Juillet 2023**, **Mme, M. ………………………., ………………….. (grade) contractuel,** est rémunéré(e) sur la base de l’indice brut …………, indice majoré ……………

**Article 2ème**: Les autres articles restent inchangés.

Fait à ………….., le …………..,

L’agent contractuel, Le Maire (Président),

*(Signature précédée de la mention*

 *manuscrite* ***« Lu et approuvé »)***

Signature de l’agent :